
ARCHIVING IN BELGIUM

BUILDING OUR COLLECTIVE MEMORY IN A DIGITAL SOCIETY

1er décembre 2025

Pacheco Center, Bruxelles

PROGRAMME
RÉSUMÉS
CONFÉRENCIERS

PROGRAMME

08:45	ACCUEIL
09:15	MOT DE BIENVENUE Vanessa MATZ, ministre de la Politique scientifique
09:30	DISCOURS D'OUVERTURE Xavier JACQUES-JOURION, Directeur général des Archives de l'État
09:50	DE ROL VAN ARCHIEVEN IN DE SAMENLEVING Geerd DE CEULAERDE, Archiefpunt/UAntwerpen
10:10	FAKE NEWS AU MOYEN ÂGE ET À L'ÈRE NUMÉRIQUE Paul BERTRAND, UCLouvain
10:30	PAUSE-CAFÉ
11:00	TABLE RONDE THÉMATIQUE #1 : ARCHIVES & SOCIÉTÉ La première table ronde réunit quatre intervenants qui apporteront chacun un éclairage original sur les interactions entre archives et société, la fonction sociétale des archives, mais aussi sur l'impact de la société sur son évolution. <u>Modérateur</u> : Nico WOUTERS, CegeSoma Geerd DE CEULAERDE, Archiefpunt/UAntwerpen Florian DELABIE, Aksoni Jessica JACOBS, VVBAD Ornella ROVETTA, AGR2
12:10	QUESTIONS RÉPONSES
12:30	LUNCH
13:30	LEGISLATION, DIGITIZATION, AND INFORMATION ACCESSIBILITY Laura DRECHSLER, AGR/KU Leuven
13:50	HISTOIRE ET FUTUR DE LA LÉGISLATION RELATIVE AUX ARCHIVES Rolande DEPOORTERE, AGR

14:10 **PAUSE-CAFÉ**

14:40 **TABLE RONDE THÉMATIQUE #2 : ACCESSIBILITÉ DE L'INFORMATION**

La seconde table ronde interroge le rôle de médiateur joué par l'archiviste dans l'accessibilité à l'information. La parole sera donnée à des archivistes qui font le lien entre producteurs et utilisateurs de données, à des chercheurs désireux d'accéder aisément à un maximum de données et à un défenseur de la transparence démocratique.

Modérateur : Rolande DEPOORTERE, AGR

Quincy OEYEN, Het Facilitair Bedrijf, Vlaamse overheid

Fred TRUYEN, KU Leuven – Cultural Studies Research Group

Marie VAN EECKENRODE, AGR2/UCLouvain

Christophe VAN GHELUWE, Cumuleo

15:50 **QUESTIONS RÉPONSES**

16:10 **CONCLUSIONS**

Jelena DOBBELS, FARO

Pierre-Alain TALLIER, AGR/ULB

16:25-18:00 **RÉCEPTION**

RÉSUMÉS

Paul BERTRAND

Fake News au Moyen Âge et à l'ère numérique

L'histoire du faux est redevenue un objet d'étude important, comme en témoignent les livres, expositions et articles qui foisonnent autour de ce thème, dans une société occidentale qui se perd dans le "fake" sous toutes ses formes. Le faux n'est plus simplement cette qualification critique d'un document qui ne correspondrait pas à nos critères de véridicité ou d'authenticité. C'est devenu un objet d'histoire. On l'étudie désormais comme une notion fluctuante au cours du Moyen Âge, entre forgerie, fiction, manipulation, réécriture, bricolage, invention mémorielle et juridique. La rigidification de la notion à partir du XIIe et du XIIIe s. dans le monde occidental mène à une notion de faux défini désormais comme insupportable mensonge ou inacceptable manipulation, encadré par des normes juridiques et culturelles bien définies. Mais le chantier reste ouvert. Il faut sortir des dossiers habituellement traités – la donation de Constantin, les faux de Saint-Denis, etc. –, il faut dépasser le cadre européen traditionnel pour approfondir la réflexion et lui donner de la densité critique et technique.

Geerd DE CEULAERDE

Le rôle des archives dans la société

Les archives sont-elles des instruments de préservation ou de redistribution du pouvoir ? Dans la rhétorique sectorielle, la responsabilité sociétale des archives publiques est souvent concrétisée par un rôle constitutif au sein de la démocratie, en garantissant le contrôle des organes détenteurs du pouvoir grâce à la collecte, la gestion et l'accessibilité des preuves institutionnelles. Cependant, les archives publiques ne sont pas intrinsèquement un instrument de la démocratie, mais du pouvoir au sens large. Ce pouvoir peut prendre la forme d'une démocratie libérale, mais aussi d'autres formes de gouvernement illibérales.

En outre, les archives publiques sont elles-mêmes des acteurs actifs du pouvoir dans le domaine social, notamment en permettant et en orientant la formation de récits identitaires, en régulant l'accès à la mémoire sociétale et en influençant le pouvoir d'articulation. Par la sélection, la description et l'accessibilité, elles régulent, légitiment et conditionnent en permanence les voix, les perspectives et les souvenirs qui peuvent circuler publiquement, et ceux qui restent hors de vue. Même dans les démocraties libérales ouvertes, elles peuvent ainsi fonctionner comme des instruments d'oppression (culturelle), de maintien du pouvoir et de domination.

Les archives publiques sont donc devenues des acteurs performatifs et normatifs, qui peuvent non seulement reproduire les rapports de force existants, mais aussi, dans certaines conditions, les remettre en question, les modifier ou les transformer. La question se pose donc : les archives célèbrent-elles aujourd'hui le pluralisme et la participation démocratique, contribuent-elles à la redistribution du pouvoir et de la propriété, ou renforcent-elles principalement les cadres existants et légitiment-elles le statu quo ?

Cette présentation propose une réflexion sur ce que signifie concrètement le fait que les archives publiques se voient attribuer un rôle et une responsabilité sociaux, et examine comment cela se traduit dans les pratiques archivistiques actuelles, la gouvernance institutionnelle et la constellation du paysage archivistique au sens large.

Rolande DEPOORTERE

Histoire et futur de la législation relative aux archives

Centré sur l'accessibilité de l'information, l'exposé analyse l'évolution de la législation fédérale sur les archives depuis la promulgation de la loi sur les archives du 24 juin 1955. Il montre notamment l'intérêt de l'ambitieux avant-projet de loi sur les archives rédigé en 2001 et jamais porté devant le parlement, dont certaines dispositions ont pu être intégrées à la modification de la loi sur les archives aboutie en 2009 et à ses arrêtés d'exécution promulgués en 2010 et 2011.

Quelques pistes seront ensuite présentées pour nourrir une réflexion sur les améliorations susceptibles d'être apportées au cadre légal et réglementaire actuel : la nécessité de clarifier les objectifs de l'archivage aux yeux des non-archivistes et de mettre en exergue l'importance fondamentale de l'archivage dans l'accessibilité à une information fiable, authentique, traçable et contextualisée tout au long de son cycle de vie ; la responsabilisation plus explicite des divers intervenants dans la chaîne de traitement et de conservation de l'information dès la création de celle-ci ; l'intégration du concept d'archiving by design dans les normes juridiques ; le besoin de clarifier l'interaction entre la loi sur les archives et les autres lois, transposant pour la plupart des directives et règlements de l'Union européenne, qui déterminent l'accessibilité à l'information, en particulier celle du secteur public ; la réduction des délais de transfert des archives publiques vers les Archives de l'État.

Laura DRECHSLER

Législation, numérisation et accessibilité de l'information

La présentation résumera le cadre juridique de l'UE pour l'accès aux « données » stockées dans les archives. À cette fin, elle exposera tout d'abord la définition juridique de ce que sont des données (à caractère personnel) telle qu'elle est fournie par la législation européenne, et son application aux documents contenus dans les archives publiques. Ensuite, la présentation décrira les principaux cadres juridiques et leurs objectifs dans le contexte des données d'archives, à savoir le règlement général sur la protection des données, la directive sur les « Open Data » et le Data Governance Act. Enfin, la présentation se concentrera sur les obligations juridiques spécifiques de l'Act susmentionné qui ont une incidence sur la manière dont l'accès aux données contenues dans les archives publiques doit être mis en œuvre d'un point de vue juridique. La présentation se terminera par la référence à un certain nombre de défis majeurs auxquels les archives publiques doivent faire face lors de la transition vers l'ère de la législation sur les données telle qu'elle est actuellement envisagée par le législateur européen.

CONFÉRENCIERS



Paul Bertrand, professeur en histoire médiévale à l'UCLouvain, chercheur associé à l'IRHT. Après une thèse consacrée aux Ordres mendiants à Liège, publiée en 2004, il a développé le champ de recherches en histoire des pratiques de l'écrit et publié plusieurs livres autour de ce thème dont "les écritures ordinaires" et en 2025 *"Forger le faux. Les usages de l'écrit au Moyen Âge"*.



Geerd De Ceulaerde a travaillé pendant dix ans comme archiviste municipal au service d'archives de Herentals, où il a progressivement transformé le fonctionnement de ce service en une institution culturelle proactive et orientée vers la société. Fort de cette expérience pratique comportant des défis politiques, théoriques et organisationnels, il a entamé il y a quelques années un doctorat à l'université d'Anvers, dans le

cadre duquel il étudie le rôle et la place des archives dans la société par rapport à la politique et à la pratique. Depuis peu, De Ceulaerde travaille chez Archiefpunt, où il se consacre à la promotion de la coopération, du partage des connaissances et du développement de l'expertise dans le secteur des archives en Flandre. Il est également président du réseau des archives publiques locales sous l'égide de l'organisation professionnelle VVBAD, et vice-président du comité Memory of the World en Flandre.



Florian Delabie est spécialiste en matière de gouvernance des données avec une large expérience en matière de préservation numérique. Après un cursus universitaire en histoire et archives, complété d'une maîtrise en management, il entame une carrière dans le domaine des archives électroniques au sein de la Radio-Télévision Publique Belge Francophone (RTBF). Il a pu se former aux techniques et enjeux en matière de préservation long-terme des contenus audiovisuels et s'initier aux

pratiques du records management en se basant sur des outils comme Microsoft SharePoint et Alfresco. Par la suite, il a continué de développer son expertise auprès d'un éditeur de solution de gestion documentaire et de préservation numérique, Docbyte, pour ensuite un intégrateur de solutions technologiques, Sopra Steria. Il œuvre désormais au sein de la société CRANIUM pour supporter la (re)dynamisation des services de Gouvernance des données, en se concentrant plus particulièrement sur la gestion du cycle de vie des données et la préservation numérique.

Au cours de sa carrière, Florian a pu s'investir dans diverses initiatives pour partager son expérience et développer ses connaissances et compétences. Il a par exemple été expert au sein de la task force pour la définition des arrêtés royaux du Digital Act en Belgique, il a été membre du comité Belge de normalisation et pris part aux travaux du CEN / TC 468, il a dispensé des cours en haute école et donné de nombreuses conférences sur la préservation numérique. Il est l'auteur de plusieurs articles publiés dans des revues académiques ou sur des plateformes numériques, mais également d'un ouvrage sur la gestion et préservation de l'information publié en 2023. Il est également très investi au sein du secteur, étant membre du conseil d'administration d'Aksoni (anciennement AAFB) depuis plus de 7 ans, dont il en assure aujourd'hui la présidence.



Rolande Depoortere est archiviste aux Archives de l'Etat depuis avril 1994. Elle y a dirigé plusieurs services, notamment le service Surveillance (2007-2014) et le service Archivage numérique (2014-2021). Elle a été membre du Comité de pilotage des centres d'archives privées de la Communauté française (2010-2015) et du Comité technique sur les questions juridiques du Conseil international des archives (2000-2005). Elle a été promotrice pour les Archives de l'État ou coordinatrice de plusieurs projets de recherche : MADDLAIN sur les besoins et les attentes des utilisateurs concernant les fonctionnalités de recherche pour accéder aux collections d'archives (2015-2017) ; SODA qui a organisé l'infrastructure de base du fournisseur de services belge pour le CESSDA-ERIC européen (2016-2020) ; BISHOPS sur la préservation et la réutilisation des données de recherche en humanités numériques provenant des institutions scientifiques fédérales belges. Elle a également participé au projet de recherche PROMISE sur l'archivage du web belge et a été membre du comité d'accompagnement de deux projets de recherche liés à la préservation des médias sociaux belges : BESOCIAL (un projet BRAIN coordonné par KBR) et « Best practices voor de archivering van sociale media in Vlaanderen en Brussel » (coordonné par Meemoo et le KADOC). Elle est l'actuelle promotrice du projet ARKEY qui développe des outils d'IA pour décrire des archives manuscrites d'Ancien Régime et pour conseiller les chercheurs dans leurs méthodes de recherche.



Jelena **Dobbels** a étudié histoire et patrimoine à l'université d'Anvers. En 2011, elle a rejoint la Vrije Universiteit Brussel, où elle a mené divers projets de recherche et donné des cours dans le domaine de l'histoire de l'architecture et du patrimoine. Elle a obtenu son doctorat en 2018. Elle a ainsi noué de précieux contacts avec des services d'archives, des bibliothèques et d'autres acteurs patrimoniaux. Depuis 2021, elle travaille comme conseillère en archives et bibliothèques patrimoniales chez FARO. Elle est également professeure invitée dans le cadre du Master en archivistique (Master en études patrimoniales) à l'université d'Anvers et elle préside le Comité Memory of the World de la Flandre.



Laura Drechsler est professeure à la KU Leuven en droit des données et chercheuse pour les Archives de l'État en Belgique dans le cadre d'un projet FED-tWIN, à travers lequel elle étudie l'interaction entre le droit européen de la protection des données et le droit européen des données vu sous l'angle des droits de l'homme.



Jessica Jacobs est directrice de l'Association flamande des bibliothèques, archives et documentation (VVBAD). À ce titre, elle encourage la coopération et le partage des connaissances au sein du secteur et soutient le développement professionnel des acteurs des secteurs de l'information et des archives.



Quincy Oeyen est chef d'équipe 'Gestion documentaire' au sein du Facilitair Bedrijf des pouvoirs publics flamands. Le cluster Gestion documentaire fait office, d'une part, de service d'archivage central des pouvoirs publics flamands (pour les archives tant numériques qu'analogiques) et, d'autre part, il soutient les autorités flamandes et locales en leur proposant des solutions pour la gestion numérique des archives et des informations. DigiPost, Digitaal Archief Vlaanderen (Archives numériques de Flandre) et Ondersteuning bij informatiebeheer (Assistance à la gestion des informations) sont quelques exemples de ces services.



Historienne au sein du projet de recherche « Résolution-Métis » aux Archives de l'État en Belgique, **Ornella Rovetta** étudie les liens entre justice, mémoire et histoire en Europe et en Afrique centrale. Ses travaux et podcasts portent sur l'histoire de la justice internationale, la colonisation et les usages des archives dans des contextes de forte demande d'histoire, notamment en lien avec les héritages contemporains du passé colonial.



Pierre-Alain Tallier est docteur en histoire contemporaine (Université libre de Bruxelles), Maître de recherches et Chef du Département « Bruxelles » aux Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. À l'origine de plusieurs guides de sources (parastataux, Première Guerre mondiale, judaïsme, histoire coloniale...), il s'intéresse tout particulièrement à la préservation du patrimoine archivistique, aux modalités d'accès aux archives en relation avec la citoyenneté et les enjeux sociétaux, à la promotion et à la défense du métier d'archiviste, considérant qu'il est désormais temps pour les archivistes de quitter

le rôle de mainteneurs invisibles pour accéder à celui des innovateurs et perturbateurs. Il est également titulaire du cours d'archivistique à l'Université libre de Bruxelles.



Frederik Truyen (né en 1961) est professeur titulaire à la Faculté des Lettres de la KU Leuven. Il publie des articles sur la numérisation, le patrimoine photographique et l'apprentissage en ligne. Il est responsable de CS Digital. Il possède une vaste expérience dans le développement de métadonnées dans le domaine du patrimoine culturel. Il est membre fondateur et ancien président de Photoconsortium (photoconsortium.net), une organisation internationale s'occupant des archives photographiques. Fred Truyen est membre de l'Europeana Network Association ainsi que de DARIAH-VL. Fred Truyen enseigne la publication en ligne et le patrimoine culturel numérique dans le cadre des masters en études culturelles, en études européennes et en humanités numériques. Son principal domaine de recherche est la feuille de route pour la transformation numérique au sein des institutions du patrimoine culturel.



Marie Van Eeckenrode est archiviste aux Archives générales du Royaume 2, en charge du versement et de l'ouverture à la recherche des archives de l'ancienne administration coloniale. Elle enseigne également l'archivistique à l'UCLouvain. Ses recherches actuelles visent à comprendre et à accompagner l'engagement sociétal des archivistes, notamment par le biais d'une réflexion critique sur les pratiques de médiation archivistique (collectes post-attentats, communication des dossiers sensibles, désenclavement des archives coloniales, etc.).



Christophe Van Gheluwe est le fondateur de Cumuleo, une initiative dont la devise est « La transparence est le carburant de la démocratie » et qui œuvre pour la transparence de la gestion publique. Les activités de Cumuleo reposent sur deux piliers principaux. Le premier est la publication des mandats, fonctions et professions exercés par les mandataires politiques et les hauts fonctionnaires. La base de données recense plus de 1.360.000 mandats exercés, dans les secteurs public et privé, par plus de 33.450 politiciens et hauts fonctionnaires. L'objectif est clair : prévenir les conflits d'intérêts. Le second pilier concerne la transparence administrative, autrement dit le droit d'accès aux documents détenus par les administrations publiques, garanti par l'article 32 de la Constitution. Dans la pratique, ce droit reste difficile à faire respecter. Cumuleo consacre une part importante de son travail à rendre cette publicité effective et à accompagner les citoyens confrontés à des refus d'accès. Cumuleo croit profondément à la transparence : elle est le baromètre de la démocratie, un rempart contre les dérives et un moyen de restaurer la confiance entre citoyens et institutions.



Nico Wouters est directeur du Centre d'études Guerre et Société (CegeSoma), quatrième direction des Archives de l'État. Spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et de la politique mémorielle, il est également professeur invité à l'université de Gand et co-rédacteur en chef de la Revue belge d'histoire contemporaine.